



Préparation à l'épreuve écrite de l'examen professionnel de DPPCSR - session 2027

Avant toute inscription, il convient de prendre en compte l'investissement personnel nécessaire à la préparation et l'obligation d'assiduité qui consiste à rendre au minimum deux devoirs sur les trois proposés.

1 OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

Cette préparation à distance accessible via la plateforme du prestataire du ministère de l'Intérieur, a pour objectif de permettre aux candidats d'acquérir la méthodologie de l'épreuve écrite par le biais de la réalisation de **trois devoirs corrigés**.

2 INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

Vous devrez intégralement compléter et valider le questionnaire en ligne "LimeSurvey" dont le lien vous a été envoyé par courriel.

Toute demande d'inscription qui parviendra après
le 09 février 2026
ne sera pas prise en compte.



3 À L'ISSUE DU RECENSEMENT DES INSCRIPTIONS

Vous recevrez, par courriels :

- ✓ une confirmation d'inscription à la préparation à distance à l'épreuve écrite ;
- ✓ les modalités de connexion à la plateforme de notre prestataire.

4 OBLIGATIONS D'ASSIDUITÉ

Les stagiaires inscrits à la préparation s'engagent à respecter les modalités suivantes :

- ✓ renvoyer à la correction au moins deux devoirs sur les trois proposés aux dates prévues ;
- ✓ se présenter au concours ou à l'examen professionnel visé.



L'inscription à cette préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen professionnel préparé.

Pour toute information sur les modalités d'inscription, sur les calendriers et sur les conditions d'admission à concourir vous pouvez consulter :

le [site internet du ministère de l'Intérieur/je suis déjà agent public](#)

